

■ **Guy Corbaz & Pascal Oulevay architectes Sàrl**, à Lausanne, CH-550-1048684-6, exploitation d'un bureau d'architecture (FOSC du 12.03.2007, p. 18/3832948). Statuts modifiés le 6 mai 2009. Le capital social de CHF 20'000 est désormais divisé en 200 parts sociales de CHF 100. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emp-tion: pour les détails, voir les statuts. Les associés-gérants Corbaz Guy, maintenant à Lausanne, lequel est élu président et continue à signer collectivement à deux, et Oulevay Pascal ont désormais 100 parts de CHF 100 chacun. Selon déclaration des gérants du 6 mai 2009, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte. Communications aux associés: par écrit ou par courriel.

Registre journalier no 7098 du 11.05.2009

(05022312 / CH-550.1.048.684-6)